

X
X X

37/14) Ratification du marché de gré à gré passé avec la S.E.G.F.O.M. pour fourniture de mobilier scolaire - Montant : 6.000.000. de frs.CFA.

M. le Maire donne lecture du rapport :

Approuvé

M. Bessis le 14 Février 1964

Pour le Maire et par délégation

Le Secrétaire Général

Signé: Edouard Cluchaud

" Messieurs,

J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien ratifier le marché de gré à gré d'un montant de frs. 6.000.000. - passé avec la SEEFOM le 6 Novembre 1962, approuvé le 12 Janvier 1963, pour la fourniture de mobilier scolaire à la Commune de Saint-Denis.

La dépense correspondante sera imputée sur les disponibilités de l'article 2142 du budget de 1963.

Messieurs, je mets la question aux voix ./.

Adopté à l'unanimité.